



PARTICIPATION CITOYENNE
SYNTHÈSE DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Titre : Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration –
Atelier participatif

Date de l'événement : 18/04/2024

Lieu : Le 108

Horaires : 18h00 – 20h00

Citoyen·nes : **24 participants** en langues arabe, farsi, dari, anglaise, ukrainienne, kurde et française (dont 11 femmes)



-- DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT ---

Rappel du contexte de l'événement :

Le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration conclu entre l'Etat et la Métropole Rouen Normandie en 2021 doit être renouvelé en 2024.

Dans cette perspective, la Métropole met en œuvre une démarche participative afin d'associer les publics concernés à la définition et à la mise en œuvre des prochains projets.

Pour faire suite à un premier atelier qui s'est déroulé au mois de novembre 2023, la Métropole a organisé un deuxième atelier en avril 2024 en s'appuyant sur les acteurs du territoire pour mobiliser des publics.

Le format utilisé était identique au premier atelier : répartition des participants par tables de langue, avec présence d'un traducteur pour chaque langue (dari, pachto, arabe, anglais, français)

Rappel des objectifs de l'atelier :

1. Identifier les différents domaines d'implication possibles du public
2. Déterminer collectivement le niveau de participation du public dans la phase d'élaboration du deuxième CTAI.

--- CONCLUSION & PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ---

Conclusions de cet atelier :

- 1. La première partie de l'atelier a consisté à faire apparaître les sujets sur lesquels les participants souhaitent / peuvent s'impliquer.**

En s'appuyant sur un outil d'animation composé d'icônes et de symboles, les participants étaient invités à identifier des thèmes de travail à l'intérieur de trois grands domaines d'implication possibles :

- a) L'implication dans le CTAI
- b) L'implication auprès de pairs
- c) L'implication dans la cité / la société.

Les contenus proposés par le public dans chacun de ces domaines ont été globalement similaires, quelle que soit la table/langue.

a) L'implication possible dans le CTAI

13 thématiques sont apparues, classées ci-dessous par ordre de fréquence :

Thème cité	Réurrence (sur 5 tables)
Le logement	5/5
La langue française	5/5
L'accompagnement administratif	5/5
La formation professionnelle	4/5
La santé	4/5
L'insertion professionnelle	3/5
Les études	3/5
La reconnaissance des diplômes	3/5
La mobilité	2/5
La traduction	2/5
La culture	1/5
La famille	1/5
L'entraide	1/5
La concertation	1/5

b) L'implication possible auprès de pairs

7 thématiques ont été formulées, classées ci-dessous par ordre de fréquence :

Thème cité	Réurrence (sur 5 tables)
Aider à traduire / médiation linguistique	5/5
La solidarité / entraide / soutien	5/5
L'accompagnement de pairs	4/5
La famille	2/5
Des rencontres/ des échanges	2/5
Des activités culturelles	1/5
La santé	1/5

c) L'implication possible dans la cité

7 thématiques sont apparues, classées ci-dessous par ordre de fréquence :

Thème cité	Réurrence (sur 5 tables)
Le partage de culture	5/5
La reconnaissance des diplômes	2/5
La santé / bien-être	2/5
La concertation	2/5
La famille	1/5
La mobilité	1/5
La langue française	1/5

Compte-tenu du fait que l'élaboration du deuxième CTAI se déroulera sur un temps contraint (de juin à septembre 2024), à l'issue de cette phase de l'atelier, les participants ont été invités à se concentrer sur le premier point : **leur implication dans le CTAI**.

Les deux autres domaines d'implication possibles (leur implication auprès de pairs et leur implication dans la cité) seront abordés par la suite, une fois que les priorités d'action du CTAI auront été définies.

2. La deuxième partie de l'atelier a consisté à définir le niveau de participation auquel le public présent souhaite pouvoir s'investir au cours de l'élaboration du prochain CTAI.

Trois niveaux de participation ont été présentés, correspondant à trois niveaux d'engagement croissants :

- a) **La consultation** : implication modérée : le public réagit à posteriori aux conclusions du travail d'élaboration mené par les acteurs du territoire = 1 réunion en septembre
- b) **La concertation** : implication plus importante : le public a plusieurs temps de réactions au cours du travail d'élaboration par les acteurs du territoire = 3 réunions au moins entre juin et septembre 2024.
- c) **La co-construction** : implication forte : *le public participe aux réunions de travail avec les acteurs du territoire* pour élaborer les priorités du CTAI = 6 réunions entre le mois de juin et le mois de septembre.

A l'issue des échanges qui se sont déroulés sur chaque table à propos de ces trois niveaux de participation (illustrés par des outils d'animation), les participants ont été invités à se positionner sur un des niveaux de participation.

Une majorité de participants s'est positionnée sur un mode de participation de type co-construction.

	Consultation	Concertation	Co-construction
Nombre de positionnements	1	6	16

C'est ce niveau de participation qui sera donc proposé par la Métropole dans les semaines qui suivent.

Les principaux enseignements de l'atelier :

Les participants souhaitent, en majorité, s'investir fortement dans la définition des priorités du prochain CTAI : démarche de co-construction.

Cela supposera une mobilisation importante de leur part et de la part de la Métropole.

Une méthodologie adaptée devra également être mise en œuvre pour garantir l'efficacité de ce travail conjoint entre le public et les acteurs du territoire, en prenant en compte les besoins en traduction simultanée.

Des attestations de participation devront sans doute être produites par la Métropole pour permettre aux personnes qui seront en formation ou en emploi de venir aux réunions de co-construction.

En parallèle de ce processus collectif, nombre de personnes présentes font état de difficultés individuelles importantes qui nécessitent un accompagnement individualisé.